

Nemours le 12 août 1880.

Monsieur le directeur,

Je viens de faire une nouvelle trouvaille de silex taillés de l'époque quaternaire, dans des conditions qui me paraissent de nature à intéresser les lecteurs de votre revue, en ce que la position de ces silex dans le terrain où on les trouve, et la nature de ce terrain permettent de déterminer leur âge relatif.

Dans les environs de Nemours, les traces des événements géologiques quaternaires sont très variés et très remarquables. Parmi les terrains qu'on désigne sous le nom de diluvium, on y trouve en plusieurs points de puissants dépôts de la terre à briques, qui paraissent appartenir à la dernière période des temps quaternaires.

Un de ces dépôts est situé sur le flanc d'une colline qui borde la Vallée de l'Yonne, au lieu dit le Montivier à une altitude de 100 m environ, à 40 m au-dessus du niveau actuel de la rivière.

Ce terrain argilo-sableux se présente en masse compacte homogène, de 2 à 5 mètres d'épaisseur, d'un ton uniformément jaune-brun foncé. Quand cette terre est humectée, elle est comme l'argile plastique propre à la fabrication des tuiles, briques etc, & on l'exploite en ce lieu pour cette industrie. Quand elle est sèche elle devient très dure, et dans l'endroit élevé et en pente où elle a été déposée, la pluie même la plus persistante, ne parvient l'imbiber ou la délayer assez pour qu'une pierre même lourde s'y enfonce profondément par son propre poids.

C'est à peine si les terrassiers qui l'extraient peuvent l'entamer à grands coups de pic.

Or c'est au fond de la fouille, c'est à dire vers le niveau du sable pur sur lequel repose la terre à briques que se trouvent les silex en question.

Ce sont pour la plupart des éclats minces, étroits, allongés, dont le tranchant extrêmement coupant expose les mains des briquetiers à des entailles profondes et dangereuses.

C'est le type des couteaux de La Madeleine. Certains lames ont jusqu'à 15 centimètres de long sur deux de large.

En milieu d'une quantité d'éclats paraissant n'avoir pas été utilisés, se trouvent des lames minces dont l'extrémité a été soit arrondie, soit appointie obliquement. (forme assez rare, d'après M^r de Mortillet, et que nous avons déjà remarquée dans la Vosgienne).

En somme ce sont les formes de cavernes de l'âge du Renne.

Des centaines d'éclats se trouvant ainsi enfouis à la profondeur de 1 à 2 mètres sur une superficie de quelques mètres carrés. On ne peut supposer que ces éclats déposés

D'après ce que nous avons dit plus haut, on ne peut supposer que ces cils déposés primitivement à la surface du sol, soient descendus peu à peu au niveau où ils sont, après avoir traversé cette épaisse couche de terre argileuse. En admettant même que la compacité de ce terrain ne s'y oppose pas, ce que nous ne pouvons croire, et en donnant tout le temps qu'on voudra pour opérer cette descente, on n'arriverait pas à ce résultat; car dans ce cas on verrait les cils éparpillés dans le banc de terre et plus ou moins bas selon leur forme et leur volume, ou les obstacles qu'ils auraient rencontrés; tandis que le plus grand nombre de ces silex étaient réunis à comme on tas, les quels devaient se disposer lorsqu'ils tombaient successivement sous le choc du percuteur aux pieds de celui qui les détachait du rochers.

Or que tous ces silex ont été recouverts peu de temps après avoir été taillés; car la capsule est aussi fraîche et transparente que si elle était d'acier; quelques uns seulement, opaques et complètement blanchis, avaient été, avant l'enfouissement, exposés à l'action de agents atmosphériques...

Il me paraît donc évident que ces silex n'ont pas été dérangés depuis le jour où ils ont été travaillés, et que la taille en antérieure à l'événement géologique qui a produit le dépôt de la terre à briques.

Cette observation est pour moi d'autant plus concluante qu'elle vient confirmer celle déjà faite depuis longtemps en plusieurs points de ce territoire sur la position de silex taillés du même type dans des terrains de la même époque, mais

qui ne sont pas aussi facilement déterminables en raison de circonstances locales.

Ce dépôt de la terre à brèches est-il arrivé en même temps que le transport de l'énorme accumulation de gravier mêlé d'argile, de blocs erratiques volumineux, et de cailloux, qui s'étend sur les plateaux voisins, jusqu'à l'altitude de 140^m?

est-il le produit d'une forte évigation, opérée par le mouvement des eaux d'une grande inondation, ou de la fonte de glaciers?

ou bien le premier fait est-il postérieur au second?

Quoi qu'il en soit il est évident que pendant la durée du phénomène, lorsque ces masses considérables de gravier et de terre argileuse étaient déposées jusqu'à 80 mètres au dessus du niveau ^{actuel} de la Seine, à quelque 15 kilomètres du lit actuel de ce fleuve, il est évident d'après que la plus grande partie de son bassin n'était pas habitable, et que pendant bien longtemps les hommes ni les animaux n'ont pu trouver leur nourriture sur le sol recouvert de cette couche de terre impropre à la végétation.

Il s'est donc écoulé un laps de temps considérable, dans notre pays, entre l'époque du séjour de hommes qui ont taillé les silex de La Montivier (et d'autres gisements voisins), et de ceux qui ont laissé sur les nombreuses stations de nos environs, les innombrables vestiges de pierre taillée de l'époque néolithique qu'on y rencontre.

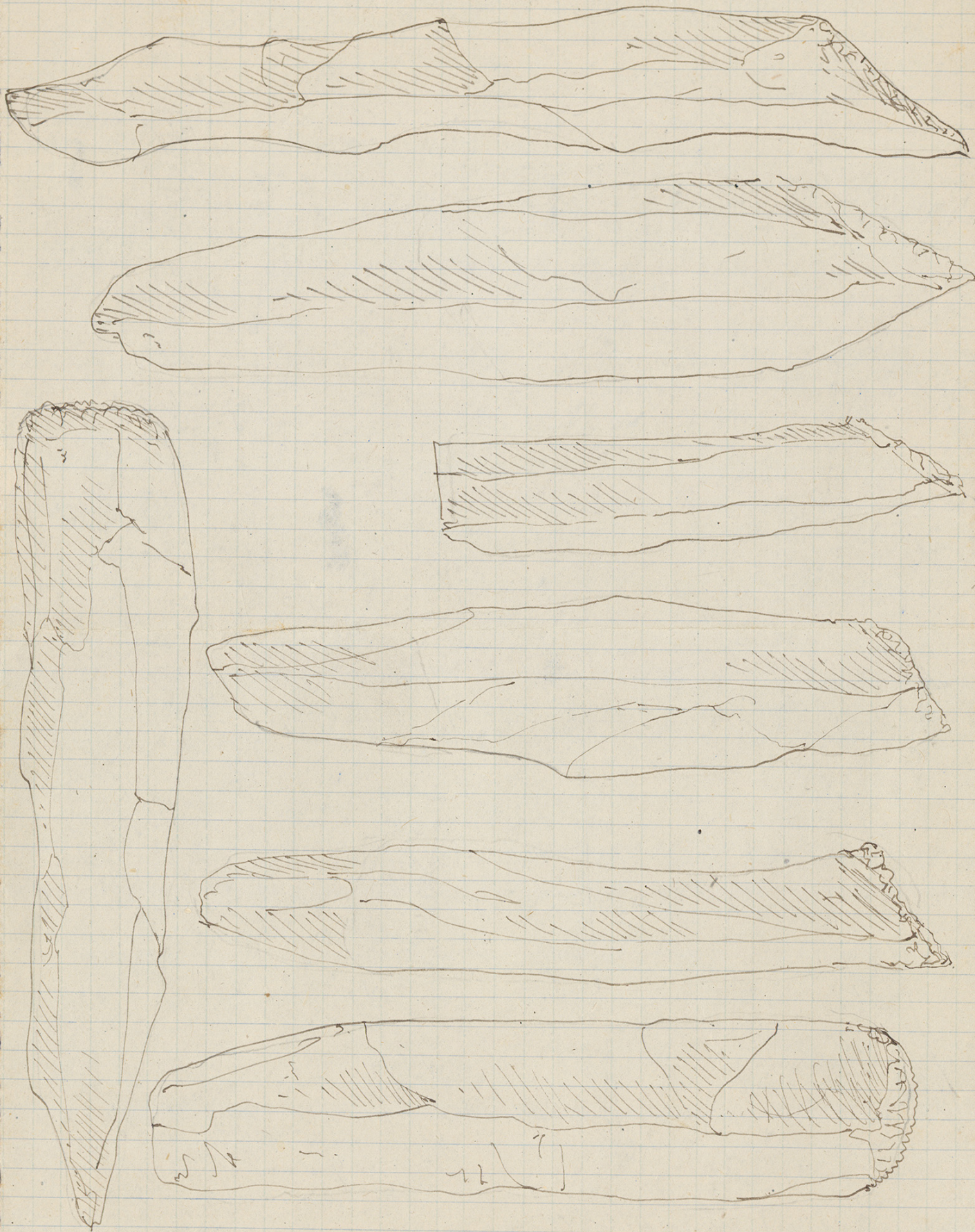
Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

un de vos abonnés : Daigneau

A. Jours le dessus de quelques des silex de La Montivier.

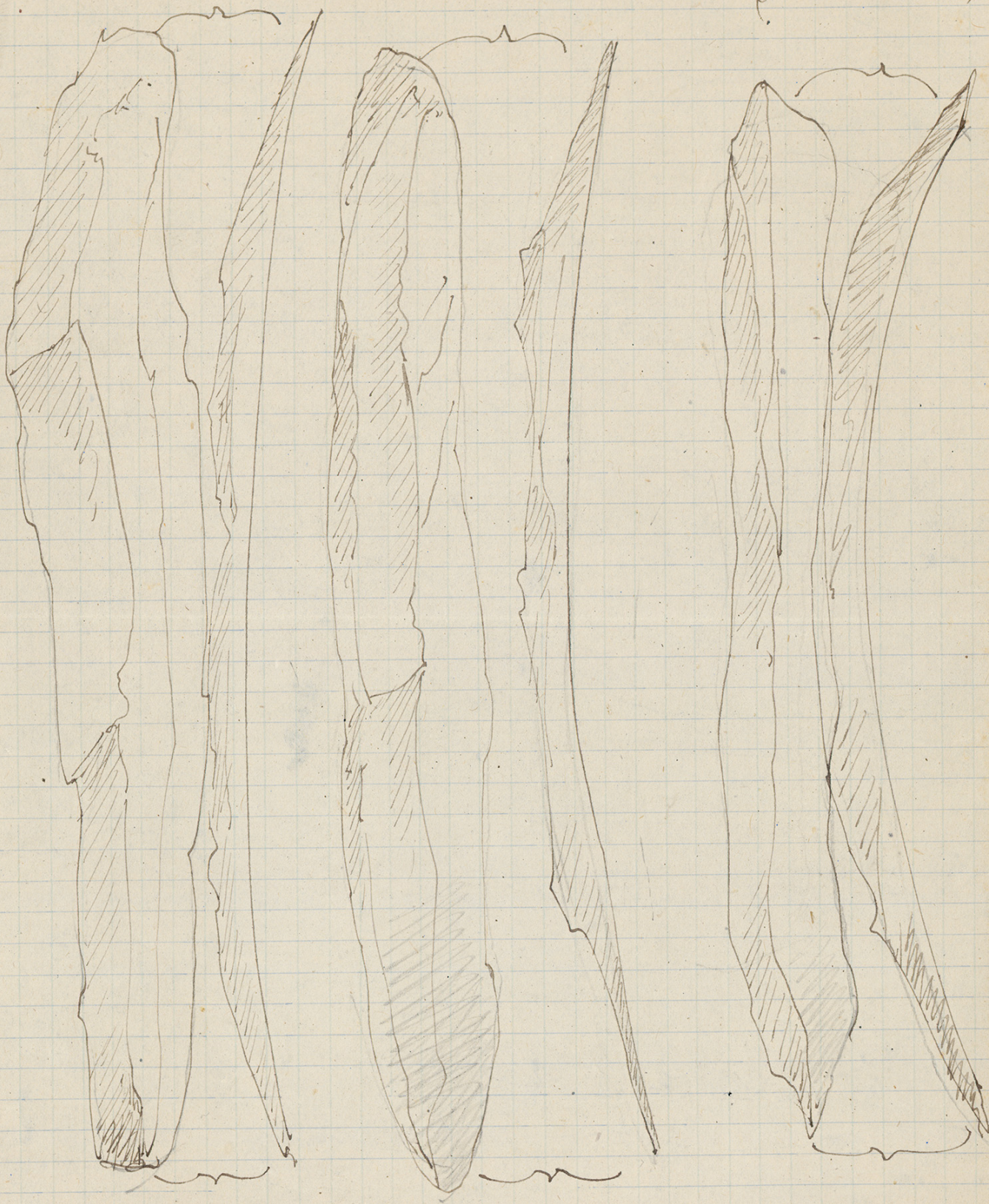
927840/215

Ces points obliques sont tous disposés dans le même
sens, pour servir de la main droite.



13 Aout 1880

Silex de la Montreuil près
Remours (Seine & Marne)



9272401216